

**PROGRAMME DE FORMATION M.A.C. S.S.T.
(Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail)**

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Objectifs :**
 - Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.
 - Le Maintien et l'Actualisation des Compétences du SST est obligatoire tous les 24 mois

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Encadrants**
 - Le responsable de l'organisme de formation **JLV Formation**, Mr VARNEROT Jean-louis.
 - Un formateur prestataire habilité par l'organisme de formation **JLV Formation**.
- **Pré requis**
 - Niveau : aucun
 - Être âgé de 18 ans,
 - Maîtriser la langue française,
 - Posséder une aptitude médicale (sous la responsabilité de l'employeur).
- **Public concerné**
 - Toutes personnes appelées à intervenir lors d'un accident du travail,
 - Le titulaire du certificat de sauveteur-secouriste du travail, à jour dans son obligation de formation continue est réputé détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 ».
- **Organisation**
 - La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.
 - Un face à face pédagogique de 15 mn par journée de formation avec les stagiaires.
- **Durée**
 - 07 heures sur 1 journée.

Méthodes et outils pédagogiques

- Le stage s'appuie sur l'acquisition de compétences sous forme d'exposés, d'apprentissages et de mises en situation pédagogiques, accompagnés de support plan d'intervention du SST, projection de diaporama et l'utilisation de mannequins de formation et accessoires pédagogiques.

3. PROGRAMME DE LA FORMATION (conforme aux référentiels nationaux de l'INRS)

- **Présentation de la formation**

Première demi- journée (3,5 heures)

- **Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours**

Deuxième demi- journée (3,5 heures)

- **Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail :**
 - Protéger
 - Examiner la victime
 - Faire alerter ou alerter
 - Secourir
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de malaise
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas mais elle respire
 - La victime ne répond pas et elle ne respire pas
- **Évaluation des acquis des participants :**
 - Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST » et utilisés lors de chaque formation,
 - A l'issue de cette évaluation, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable,
 - Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation.